

Service des cabinets mutualisés d'Aix-en-Provence

Vous êtes psychologue, vous souhaitez démarrer une pratique en tant qu'indépendant, mais vous n'avez pas encore de cabinet où exercer ? Ou bien vous pratiquez déjà mais avez besoin ponctuellement d'un autre lieu de consultation ? Ou encore, vous n'avez pas assez de patientèle/clientèle pour vous permettre d'investir dans un local à l'année ?

Une solution s'offre à vous avec la Maison de la Psychologie. En effet, l'association met à disposition de ses membres trois cabinets mutualisés tout équipé (bureau, chaises, méridienne, guéridon, installation informatique avec accès Wifi à Internet, espace café, et selon disponibilité bibliothèque, testothèque, jeux pour enfants, vidéoprojecteur), dont un pouvant accueillir des petits groupes (15/20 personnes) pour des réunions, ateliers, formations ou groupes de supervision. Ces locaux sont munis par ailleurs de deux salles d'attente, de toilettes et d'un point d'eau, et le ménage est pris en charge par l'association. Du cachet, chaleureux et fonctionnels, ils sont parfaitement adaptés à la pratique de la psychologie. Idéalement situés par ailleurs : dans un hôtel particulier datant du 17^e siècle, au 14A Cours Mirabeau (2^eme étage, 4^eme pallier), chaque cabinet offrant une vue sur la célèbre avenue.

Les frais de participation, tout compris, sont très avantageux, et dégressifs en fonction du volume (nombre d'heures consécutives) et de la régularité (nombre de semaines consécutives d'un même créneau) des réservations.

Cet espace est utilisable tous les jours de la semaine, y compris le dimanche. Créneaux d'accès : 8h-22h, 7 jours/7.

Toute réservation est payable d'avance et n'est pas censée être remboursée du fait que les créneaux réservés apparaissent comme « occupés » sur le calendrier (accessible sur notre site Internet).

Les réservations (et demandes de tarifs) se font via notre e-mail : info@maisondelapsychologie.org

Ce service est réservé à nos membres, ayant rempli notre formulaire de référencement en ligne (<http://maisondelapsychologie.org/etre-reference/>) et muni d'une assurance de responsabilité civile professionnelle.

La Maison de la Psychologie répond ainsi à l'un de ses objectifs : faciliter l'insertion professionnelle et le développement des psychologues installés en tant qu'indépendant en leur permettant de pratiquer dans les meilleures conditions à moindre frais.